

Communiqué de presse

CAF : subventions culturelles du 3e trimestre 2013

Bienne, le 14 octobre 2013

Au cours du troisième trimestre 2013, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) s'est prononcé sur 45 dossiers de demandes de subventions culturelles. Il a recommandé au canton de Berne de libérer des montants pour un total de 192'420 francs, prélevés sur l'enveloppe cantonale pour le district bilingue de Bienne. Parmi les projets soutenus, 14'500 francs ont été accordés à l'association Binoculaire pour sa nouvelle création théâtrale « Le mur qui réfléchit » et 4'000 francs pour une tournée au Pérou de musiciens biennois de l'association Usinesonore. A noter encore qu'un de ces dossiers était commun avec le Conseil du Jura bernois (CJB), le CAF ayant proposé de libérer 2'000 francs pour un concert dans le cadre des festivités du Tricentenaire de l'abbatiale de Bellelay.

Le CAF a également recommandé au canton d'accorder un montant de 15'000 francs au Nouveau Musée de Bienne (NMB), pour une publication en français consacrée à La Tène et à la collection Schwab. L'Office de la culture du canton n'a que partiellement suivi le CAF, en libérant 8'000 francs, soit la même somme que la Ville de Bienne, tout en soulignant que le canton, via le Service archéologique, avait déjà participé activement à l'élaboration de cet ouvrage.

La plupart des dossiers traités durant ce trimestre concernent des subventions uniques ; le montant global comprend toutefois deux subventions annuelles, celle de 40'000 francs destinée au Festival du film français d'Helvétie et celle de 20'000 francs accordée au Photoforum PasquArt. Dans les deux cas, les institutions ont fait part de leur souhait d'une hausse de leur subvention annuelle, pour faire face à leurs tâches croissantes. Le CAF a pris acte de la décision du canton de n'accorder aucune hausse avant l'entrée en vigueur des nouveaux contrats quadriennaux de subventionnement en 2016. Le CAF relève toutefois le grand rayonnement qu'apportent ces deux institutions à la vie culturelle biennoise et cantonale bernoise ; il appelle le canton à prendre en compte cette importance lors des négociations sur les nouveaux contrats de subventionnement. Le CAF a par ailleurs préavisé favorablement un soutien de 5'800 francs pour un projet de médiation culturelle au Photoforum.

Rencontre avec le nouveau chef de l'Office de la culture

Ce trimestre a aussi été l'occasion pour le CAF de recevoir M. Hans Ulrich Glarner, nouveau chef de l'Office de la culture du canton, en fonction depuis septembre 2013. Cette rencontre a été l'occasion d'un échange au sujet de la situation particulière du district bilingue de Bienne dans le domaine culturel. Les demandes du CAF en lien avec un soutien différencié à la culture dans cet espace bilingue ont été présentées au nouveau chef d'office. Originaire d'Argovie, ce dernier a fait part de son grand intérêt pour la richesse de la vie culturelle du canton de Berne, tout particulièrement à Bienne et dans le Jura bernois. Cette rencontre a aussi permis au CAF d'expliquer les enjeux de la transformation du Théâtre Palace et d'un renforcement de la scène théâtrale francophone biennoise, un dossier qui doit faire prochainement l'objet de décisions de la Ville de Bienne puis du Canton de Berne.

Institutions culturelles régionales de Bienne et du Jura bernois

Dans le domaine culturel au cours de ce troisième trimestre toujours, le CAF pris position sur le projet du CJB de catégorisation des institutions régionales de Bienne et du Jura bernois. Le CAF appuie l'idée de soutiens croisés entre la Ville de Bienne et les communes du Jura bernois. De même que celles-ci participeront désormais à la vie culturelle régionale, y compris à Bienne, la Ville de Bienne devrait pouvoir soutenir certaines institutions culturelles du Jura bernois, fréquentées également par le public biennois. Le CAF a par ailleurs annoncé qu'il continuerait sa politique bien établie de soutiens croisés dans les dossiers de subventions, chaque

fois que l'occasion se présente. Lorsqu'ils montent des projets d'importance régionale, les acteurs culturels de la région peuvent ainsi parfois obtenir des subventions provenant à la fois de l'enveloppe cantonale pour le district de Bienne, sur préavis du CAF, et de l'enveloppe du CJB.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*